

---

Présidence : Chypre

## 1067<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 24 janvier 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures  
Suspension : 12 h 50  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 15 h 40

2. Président : Ambassadeur A. Ignatiou

Fédération de Russie (FSC.DEL/16/24), Président

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « LUTTE ANTIMINES  
HUMANITAIRE – ASSISTANCE AUX VICTIMES »

- *Exposé de M. D. Wolsey, conseiller pour la réduction inclusive des risques au Centre international de déminage humanitaire de Genève*
- *Exposé de M. T. Pistriuha, chef de l'Association des démineurs ukrainiens*
- *Exposé de M<sup>me</sup> S. Nemtsova, administratrice de projet à l'Association des démineurs ukrainiens*
- *Exposé de M. N. Yamashita, sherpa pour le déminage humanitaire auprès de l'Ambassadeur du Japon en Ukraine, coprésident du groupe de travail sectoriel sur le déminage humanitaire au Ministère ukrainien de l'économie*

Président, M. D. Wolsey, M. T. Pistriuha, M<sup>me</sup> S. Nemtsova,  
M. N. Yamashita, Canada, Pologne, Royaume-Uni, Belgique-Union  
européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du  
Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le  
Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de  
libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que  
l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/15/24),

Azerbaïdjan (FSC.DEL/26/24 OSCE+) (FSC.DEL/27/24 OSCE+), Irlande (FSC.DEL/13/24), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/21/24), Suisse (FSC.DEL/20/24 OSCE+), Slovaquie, Malte, Arménie (FSC.DEL/29/24 OSCE+), Fédération de Russie (FSC.DEL/24/24), Japon (partenaire pour la coopération).

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/23/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/18/24), Royaume-Uni, Canada (FSC.DEL/14/24 Restr.), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/19/24)
- b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/25/24), France (FSC.DEL/22/24 OSCE+), Ukraine

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Contribution de la Hongrie au projet extrabudgétaire de l'OSCE « Système de gestion de l'information et des rapports (iMARS) pour la collecte des informations militaires échangées, leur traitement et l'établissement de rapports en la matière »* : Hongrie
- b) *Exercice militaire « Steadfast Defender 2024 » que l'OTAN prévoit d'effectuer du 31 janvier au 31 mai 2024* : Biélorussie (FSC.DEL/17/24 OSCE+), Fédération de Russie, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 31 janvier 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence